

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA
 CANADA { Un an..... \$3.00
 Six mois..... 1.50
 Trois mois..... 1.00
 Étranger { Un an..... \$4.00
 Six mois..... 2.00
 Trois mois..... 1.50
 France { Un an..... \$4.00
 Six mois..... 2.00
 Trois mois..... 1.50

JOURNAL DES CAMPAGNES
 Par an..... \$1.00
 Pour le France..... 1.50

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADÉ, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes :
 Six lignes et au-dessous 30c
 Pour chaque insertion subséquente 12c
 Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion et de 8, 7, 6 et 5 centimes pour les annonces subséquentes.
 Réclames : 20 centimes la ligne.

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

EN CHACUN DES DEUX SEXES

Feuilleton du COURRIER du CANADA
 13 JUIN 1895.—No 52

CHRISTIANE

(SUITE)

Eh bien, voilà au bord de l'Oiselle, gonflée et débordante, et en face elle voit deux fenêtres éclairées. Là est le salut. M. de Marmennes entend son appel, et si le pont qui se trouve à deux kilomètres de là n'a pas été emporté, il sera bientôt à la Rive. Peut-être même a-t-il un bateau, et alors il n'y aurait pas de retard. L'idée qu'il peut refuser de voir son ami ne lui vient pas même à l'esprit. Est-ce qu'on refuse la prière d'un homme qui croit mourir ?

Elle s'approche le plus près possible du bord... Même ainsi débordée, l'Oiselle est si étroite ! Un vrai ruisseau ! Elle porte ses deux mains à sa bouche pour que sa voix ne se perde pas dans la tempête, et elle pousse son cri d'appel.

—M. de Marmennes.

L'ouragan est tel qu'elle s'entend à peine elle-même. Ne s'apaisera-t-il pas une minute, rien qu'une seconde ? Le gouffre creusé entre ces deux demeures est si profond que même une voix humaine ne puisse le franchir ?

—M. de Marmennes ! Marie-Thérèse !

Elle s'épuise en cris que nul n'entend. Il lui semble que les cordes de sa voix se brisent ! Elle voit passer la forme svelte de Marie-Thérèse derrière les vitres de sa chambre. Et, comme une ironie, la voix du vieux Guillaume, portée par le vent, arrive jusqu'à elle !

Oh ! le pont, le pont détruit ! Et ce malheureux qui est là-bas, qui croit mourir, qui meurt peut-être, qui appelle, qui a besoin d'elle, qui implore un pardon, une consolation !

L'énergie de Christiane se brise : l'idée d'une souffrance qu'elle ne peut soulager à raison de son courage. Elle tombe à genoux, pleure amèrement, par un étrange rapprochement d'idées songe au mot que l'aube lui a dit en la quittant : « Christiane, vous êtes une sainte ! »

—Si j'étais une sainte, se dit-elle au milieu de ses pleurs, il y aurait un pont sur l'Oiselle.

Tout à coup, elle tressaille. Depuis quelques minutes la pluie a cessé, et le vent, toujours plus violent, a déshabillé un nuage. La lune apparaît, montant rapidement à l'horizon, tantôt se cachant derrière une masse de vapeurs, tantôt éclairant la campagne désolée... Et voilà à quelque distance une masse noire qui ressort sur le ruisseau. Un des arbres dont les racines baignaient dans l'eau, frappé par le vent ou par la foudre, est tombé en travers des deux rives...

—Mon Dieu !

Elle suit la berge et arrive à ce pont étrange. Il y a du danger à s'engager sur un tronçonnage glissant, à franchir l'obstacle des branches qui encombraient l'autre rive ; le vent peut lui faire perdre l'équilibre, et si elle est entraînée dans le remous formé près de la ruine par les eaux mugissantes, elle peut périr... Elle ne réfléchit même pas. Elle gravit le tronçonnage à la base, et, moitié marchant, moitié rampant, meurtri, ensanglanté par les branches qui, dans les ténèbres cinglent son visage, elle est sur l'autre bord et court vers le château. Le marteau retentit dans la tourmente, Guillaume ouvre et s'écoule de surprise en la voyant dans cet état...

Au sortir de cette nuit terrible, il semble étrange de se trouver dans le salon paisible de la Rive parfumé de fleurs ; mais elle n'a conscience de rien, et lorsque M. de Marmennes et sa fille entrent tout effrayés, elle joint instinctivement les mains :

—Au nom de Dieu, venez voir mon oncle ! Il est malade, il veut votre pardon... et il y a un pont sur l'Oiselle !

...Ils ont refait le dangereux trajet, Christiane entre seule dans la chambre de M. de Sallis.

—Christiane ! Où étiez-vous ? Et qu'est-il arrivé ? Vous êtes blessée, mouillée ? Oh ! ne me laissez plus, mon enfant ; j'ai besoin de vous... Elle s'agenouille près de lui, et s'efforce de parler avec calme.

calme ! s'écrie-t-elle, effrayée, en voyant l'altération de ses traits.

Mais il ne l'écoute plus. Les yeux émesurément ouverts, il regarde la porte. Une silhouette bien connue s'y encadre.

—Gaston !... Il est près de lui, l'ami d'autrefois... Se sont-ils jamais haïs ? De longues années se sont-elles vraiment écoulées depuis la dernière étreinte qu'ils se sont donnée ? Tout est oublié, Lucien appuie sa tête sur l'épaule de Gaston... Ils ont parfois dormi ainsi dans leur enfance, après une longue promenade... Un long soupir s'échappe de sa poitrine, ses traits se détendent, sa respiration devient calme, et Christiane, en pleurs, sort doucement, les laissant l'un à l'autre, dans une paix de leur amitié renouvelée...

XXV

Et le jour se lève, calme et brillant après la tourmente.

Le soleil brille sur cette scène de dissolution et semble la transformer. Il fait étinceler comme des diamants les gouttes de pluie qui couvrent les feuilles, il envoie des rayons d'or sur les allées jonchées de débris.

Les oiseaux chantent, quoique plus d'un nid soit tombé avec la branche qui l'habitait ; ils chantent, déjà oublieux de la nuit glacée, et confiants en l'esprit du printemps... L'Oiselle se tait, reste grise, agitée, rapide ; mais ce soir elle sera calmée, elle aussi, et réfléchira de nouveau les étoiles...

Marie-Thérèse a passé en prières cette longue nuit. Vers l'aube, le sommeil a raison d'elle, et elle tombe endormie jusqu'au moment où le premier rayon du soleil frappa sa fenêtre comme une flèche d'or. Cher rayon, on dirait un message joyeux, l'espoir d'un jour béni...

Elle se lève, prête à aller à l'autre rive, car elle en a le droit maintenant elle s'approche de la fenêtre et l'ouvre toute grande... Est-ce un rêve ? Un léger bateau se balance sur la rivière... C'est Jean qui tient les avirons, et tout près, montant l'escalier rustique de la rive, Christiane vient la chercher...

Le cœur de Marie-Thérèse bat plus vite.

— Venez, venez vite... Vous verrez désormais sourire votre père, tout est oublié, effacé, et les deux vieux amis parlent de vous et de Jean... ajoute Christiane plus bas avec un chaud sourire. Dieu soit béni ! Marie-Thérèse n'avait jamais voulu interroger son cœur ; elle sent maintenant à la joie profonde et calme qui l'envahit, qu'elle a atteint un de ces sommets si rares ici-bas. Jean la regarde avec un peu d'anxiété. Elle lui sourit, et sans qu'il soit besoin d'une parole, ils sont heureux...

Les voilà sur l'autre bord. Il ne reste presque plus d'autre trace de l'orage qu'une fraîcheur plus intense sous ses ombrages épais, à peine traversés par les rayons de soleil. Que c'est beau, doux, poétique et pittoresque aussi avec la vieille ferme qui va, tout à l'heure, être témoin de leurs fiançailles ! Christiane ralentit son pas, elle marche un peu à l'écart ; ils ne s'en aperçoivent point, et suivent, l'un près de l'autre la vieille allée dont les arbres se joignent en berceau. Ils ont tout oublié, sauf la beauté de ce lieu et la joie qui remplit leurs cœurs... Ils ne parlent pas ; à quoi bon ! Ils s'entendent si bien !

Mais voici la ferme avec son porche entouré de vignes.

— Elle est bien jolie, votre rive, dit Marie-Thérèse, levant les yeux, un sourire timide éclairant son visage rougisant.

— Si nos vœux à tous, oui, à tous, ceux de votre père aussi s'accomplissent, il n'y aura plus qu'un domaine, dit Jean d'une voix émue.

Marie-Thérèse rougit plus profondément, et cherchant Christiane qui lui sourit de loin, elle eut à cacher sur son épau le visage couvert de larmes heureuses...

Ami lecteur, vous pourriez aussi bien que moi terminer cette histoire.

M. de Sallis n'est pas mort, mais il a abandonné la vie politique pour passer dans la vieille ferme les dernières années d'une vie apaisée.

son père.

Christiane poursuit sa route, vrai sillon de lumière, amie céleste accordée aux souffrants pour les consoler, aux heureux pour épanouir leurs joies. Et lorsque Jean navigue, elle et Paule retrouvent Marie-Thérèse à la Rive, où les deux vieux amis ont rebâti le pont sur l'Oiselle.

FIN

Pasteur et Hippocrate

Tout le monde connaît et loue la conduite de M. Pasteur, qui vient de donner une belle leçon de patriotisme à quelques personnes qui en avaient vraiment besoin.

L'illustre savant s'est fort honoré en déclarant qu'il ne pouvait oublier la guerre de 1870, et qu'il ne saurait accepter une décoration allemande.

Et en refusant publiquement la croix du Mérite de Prusse qui lui était offerte, il a fait simplement son devoir de bon Français.

La leçon, disons-le, n'était utile et opportune, quoique nous n'étions pas qu'elle serve à grand chose.

C'est d'ailleurs, le sort de la plupart des leçons.

Et ceux qui s'y exposent ont souvent le sens moral trop oblitéré pour pouvoir en profiter.

Puis ils contemplent l'ignominie qu'ils ont commise, puis ils s'y enlèvent, au lieu de sentir une rougeur réparatrice leur monter au front.

C'est le cas de notre crapuleux gouvernement, allant prendre part aux fêtes allemandes de Kiel et faisant jouer à nos marins un rôle cruellement répugnant.

C'est le cas de nos peintres français allant mendier, sous les tilleuls de Berlin, quelques commandes de tableaux, qu'on leur payera avec le prix de vente des pendules qu'on nous a volées.

Et le petit incident Pasteur tombe bien à point, il arrive à son heure.

Car il va gêner peut-être ceux qui se préparaient à recevoir les récompenses prussiennes que l'on va distribuer, soit à l'occasion des fêtes de Kiel, soit à propos de l'exposition de Berlin.

Je dis : « peut-être », parce que les peintres qu'ils ont allés à Berlin avaient d'avance pris leur parti de cette perspective honteuse.

En tout cas, Guillaume, mis en garde par le refus de M. Pasteur, ne s'exposera plus à un nouvel affront et avant de donner le galeon prussien, il aura la précaution d'exiger qu'on lui en fasse la demande.

Il y en a qui sont si peu dégoûtés, que cela ne les gênera même pas.

Mais nous les attendons pour les clouer au gibet et les efficher au pilori, ces mauvais Français, qui auront l'aplomb de recevoir les insignes de l'Aigle-Rouge ou de l'Aigle-Noir, et le triste ouvrage de se faire désoler par celui qui sera et restera l'ennemi héréditaire, tant qu'il détiendra captives, sous son joug de fer, notre pauvre Alsace et notre malheureuse Lorraine.

Quelle que soit néanmoins, la grande et consolante satisfaction que nous ait donnée l'attitude de M. Pasteur, nous ne saurions pourtant aller jusqu'à trouver spirituelle et heureuse l'idée qu'on prête à M. Féry d'Esclands, de former un comité qui ouvrirait une souscription destinée à l'achat d'un objet d'art, en souvenir de cette même attitude.

Ce comité se forme sous le patronage de MM. Féry d'Esclands, Alfred Mézières, député, membre de l'Académie française ; Antonin Mercier, membre de l'Institut ; Henri Martin, fils du célèbre historien ; de Girardon, Paul Strauss, conseiller municipal de Paris ; Louis d'Harcourt, et Xavier Métel.

Il faut vraiment que l'on ait la cervelle à l'envers pour donner de pareilles proportions à la chose la plus naturelle du monde, et ce serait faire croire que le patriotisme, dans notre pays, est tombé si bas, qu'on est obligé de faire une démonstration nationale, pour marquer la date de la moindre de ses manifestations.

Refuser une croix prussienne, mais c'est la première pensée qui doit venir à un bon Français !

en manquant, que parce qu'ils forment une petite exception.

Offrir un objet d'art à M. Pasteur, dans de pareilles conditions, aurait le fâcheux inconvénient d'établir que c'est tout le contraire, et que la France est misérablement réduite à acclamer le citoyen qui aime tout bonnement son pays comme il doit l'aimer, et qui a gardé dans le fond de son cœur l'espoir des saintes représailles.

Et si le crayon et la plume nous ont transmis avec admiration la belle conduite que la légende prête à Hippocrate, c'est que les circonstances n'avaient rien de commun avec l'acte de M. Pasteur.

Hippocrate, lui aussi, fut un grand savant, le plus savant parmi les Grecs de son temps.

On raconte qu'il obtint de merveilleux succès médicaux, durant la peste terrible qui ravageait Athènes, et qu'il refusa les riches présents que lui envoyait le roi de Perse, pour l'engager à venir soigner ses sujets, que le même fléau avait atteints.

Ces présents, l'illustre médecin de Cos les aurait repoussés avec mépris, déclarant qu'il ne voulait pas « aller porter des secours aux ennemis de sa patrie ».

La scène a été immortalisée — et elle le méritait.

J'estime qu'il n'est pas indispensable d'en faire autant pour l'acte de M. Pasteur, qui était à la portée de tout le monde, et qu'il est excessif de voir un comité assumer le ridicule d'une manifestation aussi disproportionnée.

Paul de Cassagnac.

Archevêque et ministre

La Croix publie une correspondance des plus significatives, récemment échangée entre le ministre des cultes, M. Poincaré, et S. G. Mgr Sonnois archevêque de Cambrai.

Donnons d'abord la lettre ministérielle :

Paris, 16 mai, 1895.

Monsieur l'Archevêque, Les journaux publient le texte de déclarations ou de lettres émanant des prêtres de votre diocèse qui, groupés généralement par cantons à l'occasion de cérémonies diverses, font ainsi connaître publiquement les appréciations et protestations collectives que leur inspire la loi de finances du 16 avril dernier. Quelle que puisse être l'opinion personnelle de ces prêtres, ils ne devraient pas oublier que tous les citoyens doivent obéir, aux lois régulièrement votées par les représentants du pays, et ce n'est pas à des ministres de la religion, alors surtout qu'ils sont rétribués par l'Etat, de donner le conseil et l'exemple de manifestations de ce genre. J'ajoute qu'en signant des lettres ou déclarations collectives, ces prêtres ont violé l'article 5 de la loi du 18 germinal an X.

Le gouvernement, monsieur l'Archevêque, ne peut laisser passer de telles démonstrations sans les blâmer très sévèrement. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître les mesures que vous ne manquerez pas de prendre pour les réprimer et en éviter le retour.

« Agréer, monsieur l'Archevêque, l'assurance de ma haute considération. Le ministre de l'instruction publique des beaux arts et des cultes, POINCARÉ. »

A cette lettre, qui lui apportait, en termes d'une politesse douteuse, une injonction dictée par ce qu'on pourrait nommer le catholicisme gouvernemental, Mgr Sonnois a fait la très digne réponse que voici :

« Monsieur le ministre, « Votre honneur lettre, datée du 16 mai, m'est retournée de l'archevêché et vient me trouver à l'extrémité du diocèse, en cours de visites pastorales. Je me hâte d'y répondre. »

« Vous me demandez, monsieur le ministre, de vous indiquer quelle mesure je compte prendre contre les prêtres, mes diocésains, qui ont livré à la publicité leurs appréciations sur la nouvelle loi des finances qui atteint nos communautés religieuses. »

« Veuillez me permettre de vous répondre, en toute simplicité et droiture, que je compte n'en prendre aucune ; et voici pourquoi : ces messieurs n'ont point parlé, écrit ou agi en exécution de leurs fonctions officielles comme ministres d'un culte reconnu par l'Etat. Ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait à titre et en condition de citoyens français et électeurs, usant du droit que la Constitution française, républicaine contemporaine, reconnaît et garantit à tous les citoyens, je veux dire droit à la liberté civique de la pensée, de la parole et de la publicité. »

« Si, dans l'exercice de ce droit, ces messieurs ont manqué à l'article 4 du 18 germinal an X, le tribunal compétent est là pour examiner, apprécier et juger le délit. Vous ne trouverez pas mauvais, monsieur le ministre, que je me fasse un scrupule d'empêcher sur ses fonctions. »

« En ce qui me concerne vis-à-vis de mes prêtres, je fais réserve de leur expulser en famille pendant les prochaines retraites sacerdotales mes dispositions personnelles à l'égard et au sujet de la déplorable mesure financière qui frappe nos communautés, c'est-à-dire l'un des organes les plus actifs et les plus utiles de la vitalité chrétienne de notre chère patrie française à l'heure actuelle. »

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux. »

« Comme il était aisé de le prévoir, la Lanterne s'est empressée de commenter l'incident, et l'on imagine facilement dans quels termes. « Tout d'abord la fouille juive s'est complimentée à M. Poincaré pour sa lettre, dont elle approuve « absolument le principe » ; mais en même temps elle lui fait un grief de ne l'avoir pas tout de suite rendue publique : « La violation de la loi par les curés en question a été publiée : c'est publiquement que les meneurs de cette odieuse campagne fomentent la rébellion ; c'est donc publiquement aussi que le gouvernement devrait intervenir pour protester contre ces excès et rappeler les rebelles au respect de la loi. »

« En agissant comme il l'a fait le gouvernement a l'air de se cacher et d'avoir peur de faire ouvertement son devoir. »

« Cette attitude humiliée d'indigne pas de la part du gouvernement un bien vil sentiment de dignité, et la ferme résolution d'appliquer les lois et de les défendre contre toute atteinte. »

Mais ce n'est pas tout, et M. Poincaré encoeur un autre blâme des sectaires judaïsants pour avoir entendu ou sollicité l'intervention épiscopale quand « il devait agir directement. »

Enfin, la Lanterne fait au ministre un dernier reproche, qui est de n'avoir visé que les protestations « de simples prêtres » et d'avoir « feint de ne pas apercevoir que ces délits sont commis à l'incitation de certains prêtres qui se sont mis à la tête de la rébellion. »

Voici maintenant la conclusion, doublée d'injonction menaçante, à l'adresse de nos gouvernants :

« C'est aux meneurs mitrés que le gouvernement aurait dû adresser ses rappels à la loi, en attendant qu'il prenne contre eux des mesures effectives, et non au menu fretin, qui ne fait que se conformer aux ordres qui lui donnent ces meneurs. »

« Du reste, les défaillances que nous notons dans l'intervention ministérielle n'ont pas tardé à produire l'inévitable effet qu'il fallait en attendre. »

« Aux humbles remontrances du ministre, l'archevêque Sonnois a répondu avec une insolence qui dépasse tous les excès que les Gouthes-Soulard, les Trégaro et autres rebelles avaient osé commettre en ce genre. »

« Jamais ministre n'avait été envoyé promener par un subordonné avec pareille désinvolture. »

« Nous donnons à la suite, avec la gentille petite lettre du ministre, l'impertinente réponse de l'archevêque, que nous nous gardons de déflorer par le moindre commentaire. »

« Il faut lire cela dans le texte original, pour se faire une idée de l'état d'esprit révolutionnaire qu'une trop longue impunité a déterminé parmi les évêques. »

« Le ministre est brisé par ce fonctionnaire salarié ; le gouvernement républicain est baloté par l'un des chefs de la sédition cléricale. »

« L'opinion républicaine attend les mesures que le gouvernement décidera, et aurait déjà dû décider pour répondre à cette provocation, pour réprimer cet attentat à l'ordre, à la loi. »

Dans le passage que nous citons l'autre jour, Louis Veuillot paraît de l'insolence naturelle au peuple jai. Nous en avons ici un nouvel échantillon de marque. Se peut-il, en effet, plus audacieux renversement des choses que cette imputation à Mgr l'archevêque de Cambrai, des « qualités » qui distinguent l'épître ministérielle ?

La Lanterne oublie qu'un évêque n'est point le subordonné d'un ministre et que, dans l'espèce, c'est Mgr l'archevêque de Cambrai qui a droit de se plaindre d'être traité avec une désinvolture sans précédent par un ministre qui oublie toutes les règles de la politesse avec toutes les lois du respect. »

« Voulez-vous, au contraire, pousser la courtoisie à l'extrême, Mgr Sonnois a négligé de relever dans la lettre ministérielle une impertinente assertion qui ne saurait passer. Puisque M. Poincaré parle des ministres de la religion « rétribués par l'Etat », il importe de lui rappeler que ce mot est impropre et que le clergé catholique, en France, est créancier de l'Etat, conséquemment indemnisé, non pas rétribué. »

C'est sans doute cette perversion de l'élémentaire notion du bien et du mal qui fait que M. Poincaré réclame obéissance et respect, peut-être même l'admiration, pour des lois qui ne sont qu'un brigandage, puisqu'elles ont pour but de ruiner par le vol légal toute une catégorie de citoyens, mise ainsi hors du droit commun. »

Il faut redire bien haut qu'à cette entreprise on verra s'opposer toute conscience honnête, et ce ne sont pas les menaces d'un ministre ou d'une Lanterne qui empêcheront l'épiscopat et le clergé, unis aux catholiques pour la défense des congrégations religieuses, de se maintenir fermes dans une commune et constante protestation. »

Auguste Roussel.

Compagnie Chinie

MARCHANDS QUINCAILLIERS

— ET —

FABRICANTS de MOULANGES

QUEBEC

SPECIALITÉ DE MATÉRIELS ET D'ARTICLES DE
 BEURRERIES et de FROMAGERIES
 AUX PRIX DE FABRIQUE

9 ANS D'EXPERIENCE

47 BEURRERIES ET FROMAGERIES FOURNIES

AGENTS POUR LES SELS A BEURRE DE ASHTON ET DE JIGGINS.

PRÉSURE ET COULEUR A BEURRE DE HAUTE MARQUE.

BOIS A BOITES ET TINETTES

Et généralement tous les articles nécessaires à la fabrication
 des BEURRES et FROMAGES.

LA PHARMACIE
 — DE LA —
 PHARMACIE "CROIX ROUGE"
 42, RUE DE LA FABRIQUE,

J. EDMOND DUBÉ, propriétaire.

Paine's Colery compound.....68c. { Sel, Sedlitz, Chantreau.....50c.
 Wampole's tasteless Cod Liver Oil.....68 { Eau de Vichy (doigts).....25
 Liquid Peptonoids & cooca.....83 { Articles pour les balais, etc, etc.

Téléphone, 1224.

21 déc. 1894—lanco

WALK IN!

Ne négligez pas d'entrer au
SYNDICAT DE QUEBEC

Faire une visite qui vous sera des plus profitables. Chaque semaine apporte une surprise particulièrement agréable à l'acheteur.

La semaine de la procession
 Est tout à fait extraordinaire sous le rapport
 des prix et de la quantité des
 grands marchés.

Ne manquez pas à l'appel !
LE SYNDICAT DE QUEBEC

(Coin des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE.)
 BLOC HUDON.
 2 mars 1895—lanco.

J. F. GUAY
 524 RUE ST-VALIER,
 QUEBEC.

FABRICANT DE
Dynamo, Telephones.
 ET AUTRES APPAREILS ELECTRIQUES.

Nous nous occupons spécialement des installations électriques pour couvents, collèges, ville et village.

Nous prions les supérieurs des différentes communautés religieuses, collèges et couvents de nous écrire, nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

Comme notre fabrique est montée sur un excellent pied, nous pouvons fabriquer dans de bonnes conditions pour ce qui a rapport aux prix.—La qualité de nos appareils ne le cède en rien à ceux des meilleures fabriques.—Nous expédions des photographies et catalogues franco sur demande.

25 janvier 1895—6m.

DERNIERE EDITION

Le marquis de Lévis

IL ARRIVERA LUNDI

M. l'abbé Casgrain a reçu hier une lettre de M. le marquis de Lévis en date du 11 juin, et écrite de New-York. M. de Lévis annonce son arrivée à Québec pour lundi, le 17.

Il est évident que, par un inexplicable contre-temps, il n'a pas reçu à New-York, les documents et renseignements qui lui avaient été adressés à la base, et qui avaient pour objet de le mettre au courant du programme arrêté pour sa réception.

Par la teneur de sa lettre à M. l'abbé Casgrain, on constate que M. de Lévis ignore absolument tous ces détails. C'est ce qui explique pourquoi il a pris la route du lac George et de Niagara, ce qui retarde de cinq jours son arrivée à Québec.

C'est un désappointement dont le service postal de New-York est seul responsable, et qui ne pourra diminuer en rien la cordialité de réceptions préparées aux héritiers du héros de Ste-Foye.

Goldwin Smith

La question des écoles

Et le parti libéral

Le *Star* a eu une entrevue avec le professeur Goldwin Smith, pour connaître son opinion sur la question actuelle.

Le professeur dit que l'éducation des enfants appartient aux parents.

Quant aux chances desuccès du parti libéral, Goldwin Smith prétend qu'il n'en a aucune, pour la simple raison qu'il ne sait pas ce qu'il veut, et qu'il change trop souvent de politique.

L'anniversaire de Mgr Emard

Une belle manifestation

Un correspondant de Valleyfield donne les renseignements suivants sur la belle manifestation dont Mgr Emard a été l'objet à l'occasion du troisième anniversaire de sa consécration épiscopale.

"Ayant eu le plaisir d'assister, à la soirée donnée par les élèves des Frères Ste-Croix, je me permets de vous communiquer le compte rendu de cette belle et intéressante soirée. Le programme était varié. Trois chœurs nombreux ont chanté avec succès : ils se composaient d'une soixantaine de voix. Tous ces chœurs étaient entremêlés de dialogues par lesquels les jeunes écoliers rendaient hommage au digne évêque de Valleyfield.

"Outre cela, deux opérettes, une déclamation et de jolies romances furent rendues avec non moins de succès. Les jeunes amateurs furent chaleureusement applaudis, et ils méritent certainement les plus sincères félicitations.

"Ce qui surtout fit l'admiration de l'auditoire distingué qui remplissait la vaste salle de l'évêché, ce furent deux tableaux et une marche militaire. Cette marche fut exécutée par une trentaine d'élèves richement costumés et portant sur l'épaule une banderole tricolore.

"Après avoir exécuté différentes évolutions très compliquées, toutes faites au pas de cadence et avec grande dextérité, les jeunes gymnastes terminèrent cette parade par divers exercices de gymnastique accompagnés de chant. Quant aux deux tableaux qui représentaient l'un la mort de St-Joseph et l'autre l'espérance dans la Croix, ils étaient d'une beauté féérique.

"Le groupe d'anges qui planaient au-dessus de la couche du vieux patriarche était ravissant, tant par la beauté des personnages que par la richesse des costumes. Le dernier tableau consistait en une croix que le Sauveur présentait en souriant à un personnage religieux pieusement agenouillé et embrassant la croix avec amour ; quelques anges disposés en arc de cercle couronnaient ce groupe.

"A la fin de la soirée une adresse fut présentée à Mgr Emard qui répondit en termes émus et élogieux. Sa Grandeur félicita les élèves pour l'habileté qu'ils ont montrée dans l'exécution des différentes pièces de cette charmante soirée et les remercia des bons sentiments qu'ils témoignaient avoir à son égard. Après avoir donné aux jeunes collègues des conseils très pratiques, Sa Grandeur termina en les engageant à conserver un souvenir ineffaçable de leur bon éducateur. Elle parla en termes élogieux de la bonne éducation donnée à la jeunesse de Valleyfield par les religieux de Ste-Croix.

"J'ai lieu de croire que les directeurs de cette intéressante soirée voudront bien me pardonner la liberté que j'ai prise de publier ce compte rendu. J'ai cru en cela m'acquitter d'une petite partie de la dette de reconnaissance que je dois à la congrégation de Ste-Croix.

UNE BELLE FETE

Aux Trois-Rivières

Le dix-huit du courant, commenceront les fêtes du cinquantième anniversaire de l'établissement de l'Ecole des Frères de la doctrine Chrétienne, aux Trois-Rivières. Cet heureux événement réunira un grand nombre de personnes distinguées, parmi lesquelles Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Chapleau.

ECHOS D'OTTAWA

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Le pont interprovincial

La loi Mulock

Ottawa, 12.

On apprend de bonne source qu'aucun vote d'argent ne sera demandé aux chambres, cette année, pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Une délégation s'est rendue, aujourd'hui, auprès de sir MacKenzie Bowell et de l'hon. M. Haggart, pour demander une aide à la construction du pont projeté sur la rivière Ottawa, à Neapan Point. Sir MacKenzie Bowell a déclaré qu'il n'avait pas grand espoir de pouvoir accorder cette demande cette année, à cause des retranchements que le gouvernement est obligé de faire, mais il espère que, dans un avenir prochain, il pourra aider à cette entreprise.

Les journaux libéraux disent que le bill de M. Mulock pour interdire de nommer les députés à des fonctions publiques sera rejeté par le vote des députés conservateurs qui sont à l'affût d'une place. L'*Evening Journal*, de cette ville, (Independent), leur fait observer que sir Oliver Mowatt a peut-être casé plus de députés libéraux à la législature d'Ontario que les premiers ministres d'Ontario n'ont jamais placé de députés conservateurs, bien que le nombre des députés fédéraux soit plus que le double des membres de la législature provinciale. Les mesures extrêmes du genre de celle-ci ne sauraient guère être adoptées par une chambre composée d'hommes intelligents.

LA FABRIQUE DE COTON MONTMORENCY

Sort du combine

Une dépêche de Montréal annonce que la fabrique de coton Montmorency a donné avis au combine qu'il partir du premier septembre prochain, elle exploiterait son usine indépendamment du combine.

MALADIES CONTAGIEUSES

Elles diminuent dans la province

La scarlatine à Stanstead

Le dernier rapport du bureau provincial d'hygiène pour le mois de mai montre que le nombre des maladies contagieuses, dans la province, a diminué considérablement.

Pour la grippe seulement il y a eu une diminution de 123 cas depuis quelques semaines.

En avril il y en avait en tous 180 cas et pendant le mois de mai 66 cas seulement ont été rapportés. Il y en a actuellement 20 cas à Huntingdon ; 5 dans le comté de Chateauguay et 9 dans le comté de Nicolet.

Dans la paroisse et le village de Ste-Scholastique il y a 55 cas de rougeole et 66 dans le comté d'Ottawa.

Dans Compton, il y a 12 cas de coqueluche et dans Nicolet 25.

A Québec le mois dernier ont été rapportés 25 cas de scarlatine, 9 de fièvres typhoïdes. A Montréal il y a eu 55 cas de diphtérie, 14 de scarlatine, 9 de fièvres typhoïdes et 10 de rougeole.

On croit que la fièvre scarlatine est à l'état épidémique dans le comté de Stanstead sur la frontière des Etats-Unis, car à Norton Mills qui se trouve tout proche de l'autre côté des lignes cette maladie fait des ravages considérables.

Dépendant on n'a pas encore reçu de rapport officiel de Stanstead au bureau d'hygiène.

LES CATHOLIQUES

Vont se construire une cathédrale de \$1,250,000

Londres, 12.—Le cardinal Vaughan posera le 29 de ce mois, en la fête des apôtres Pierre et Paul, la première pierre de la cathédrale catholique pour laquelle le cardinal Manning avait acheté un terrain de \$275,000.

L'édifice coûtera \$1,250,000 et pourra contenir de huit à dix mille personnes.

Un monastère de Benedictines s'élèvera aux côtés du temple.

On croit qu'il restera assez de terrain après la construction de la cathédrale pour en tirer un joli revenu.

Le terrain acheté pour \$275,000 par le cardinal Manning vaut aujourd'hui \$1,500,000.

Jusqu'ici l'archevêque de Westminster n'a eu qu'une pauvre chapelle.

EMPOISONNEMENT

L'échevin Maguire prend une dose trop forte de laudanum

Ste Catherine, 12.—L'échevin Erik Maguire a été trouvé mort hier matin, au Queen's Hotel où il avait pris une chambre pour la nuit. Dimanche soir, le défunt a conversé jusqu'à minuit avec M. J. McCarthy, le propriétaire de l'établissement et il paraissait bien disposé. Hier matin à 7 heures Mme McCarthy l'appela pour le déjeuner, mais ne recevant aucune réponse elle ouvrit la porte de sa chambre et le trouva gisant sur le plancher. Elle fit demander son mari et celui-ci constata que M. Maguire était mort depuis quelques heures déjà. On a trouvé près de lui une bouteille vide de laudanum.

On croit que le défunt manquait de sommeil et a pris de ce liquide et aurait mis la dose trop forte.

NOUVELLES DE MONTREAL

Les pharmaciens

Accident fatal

Montréal, 12.

L'Association provinciale des droguistes a tenu son assemblée annuelle, hier, au Collège de Pharmacie. Ont été élus au Conseil provincial : MM. R. W. Williams, Trois-Rivières ; E. Roy, Québec ; A. Marsan, C. J. Covenant, A. D. Mann et C. E. Scarff, de Montréal. Les officiers seront élus par les membres du Conseil.

Une dame Saunders, demeurant rue Forfar, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie. Vers midi, elle était en train de préparer le dîner, quand, tout à coup, le poêle à l'huile dont elle se servait a fait explosion. La malheureuse femme a été horriblement brûlée par tout le corps, et elle a été transportée à l'hôpital Général. Elle a reçu tous les soins possibles, et les médecins ont fait tous leurs efforts pour calmer ses souffrances. Les blessures sont tellement graves qu'on ne croit pas qu'elle survive.

Plus tard.—Mme Saunders vient d'expirer.

Lors de l'ouverture de la cour criminelle, présidée par l'hon. juge en chef sir A. Lacoste, l'hon. John S. Hall a fait une motion dans l'affaire St-Louis, demandant que la poursuite privée ait accès à la chambre des grands jurés afin de leur expliquer la cause.

Le juge Lacoste a accordé la motion, en se basant sur le fait que la Couronne avait abandonné la cause, parce que le gouvernement provincial avait refusé de se porter garant pour les frais qui seront encourus, si un second procès a lieu. Le tribunal n'est pas d'opinion que sa décision sera un empiètement sur les prérogatives de la Couronne. Permission est donc accordée à la poursuite privée d'expliquer la cause aux grands jurés, mais ses représentants ne devront pas assister aux délibérations des jurés après que les témoins auront été entendus.

A LA SUITE D'UNE ORGIE

Une querelle à Fall River

Un nommé Fréchette assassiné

Fall River, Mass., 11.—Lundi soir un nommé Louis Dalcourt, peintre, à l'emploi de M. Roy et Mercier, au village Globe, et un nommé Pierre Fréchette partirent ensemble pour faire une marche. Ils semblaient dans les meilleurs termes possibles.

Mais en ville ils s'envenimèrent et ne s'arrêtèrent qu'à coups de poing et de coups de pied. Ils essayèrent de s'en retourner. En chemin, ils se prirent de querelle, et, afin de ne pas se faire arrêter, allèrent dans un champ désert entre le lac et la rue Pleasant.

Ce qui se passa là nul ne le sait en détail.

Quelques temps après un Anglais nommé Peterson trouvait, à cet endroit, le jeune Fréchette presque sans connaissance.

Le malheureux jeune homme avait tout le côté droit de la tête meurtri comme par une masse et raconta que son compagnon, Louis Dalcourt, l'avait assailli à coups de garrote et ne l'avait lâché qu'après l'avoir ainsi meurtri.

Le docteur de Grandpré fut appelé auprès du jeune homme et constata que le cas était très grave.

Il crut pendant quelque temps que le blessé allait mourir ; mais il espère maintenant le sauver, quoique le jeune homme ne soit pas encore hors de danger.

Dalcourt, qui a déjà, paraît-il, commis des assauts du même genre à Warren et à Woonsocket, a été arrêté par l'officier Ferguson, chez MM. Roy et Mercier.

LA CONTREBANDE

Un individu arrêté à Moncton

Une dépêche de Moncton, N. B., nous apprend qu'un cas de contrebande qui donnera lieu à une enquête vient d'être découvert par le collecteur des douanes, M. Binney de Moncton. L'accusé est émile Poturel de St-Pierre Miquelon qui réside temporairement à Shédiac. On prétend qu'il a fait passer du whiskey en contrebande via Shédiac et autres endroits.

Il était soupçonné depuis quelque temps et les détectives de la surveillance l'ont arrêté puis amené à Moncton.

CHAT PHENOMENAL

Il avale un épi de cinq pouces de long

On écrit de Windsor Mills qu'un petit chat vieux de deux mois au plus appartenant à Mme Finch a avalé un épi de la longueur d'une longueur de cinq pouces. L'on vit le chat jouer avec le chapeau et quelque temps après, il fut impossible de retrouver l'épi. Les gens de la maison se mirent à dire en badinant : "C'est le chat qui l'a avalé." En effet c'était lui. Le voyant pris de coliques on le soigna le mieux possible mais on finit par le tuer pour mettre fin à ses souffrances et dans ses entrailles l'on retrouva l'épi.

Nouvelle ligne téléphonique

On nous informe que la compagnie de téléphone des comtés de Trois-Rivières, St-Maurice et Champlain doit commencer sous peu l'installation de sa ligne téléphonique. Elle passera par les Piles, Ste-Flore, Shawinigan, St-Etienne, St-Barnabé, St-Sève, Yamachiche, Pointe-du-Lac et Trois-Rivières. Les promoteurs de cette entreprise sont tous des résidents du district de Trois-Rivières.

FAITS DIVERS

Notes personnelles

Le capt Fages de l'école St-Jean, est à Québec.

W. Wm Wyatt de Montréal, est ici pour quelques jours.

M. J. J. E. Sénécal, de Montréal, est au Château-Frontenac.

M. Wm Molimont, est revenu de Montréal hier.

L'hon. Jos. Royal est retourné à Montréal hier.

M. J. A. Cantlie, vice président du Board of Trade de Montréal, est à Québec.

Le recordier Dery, M. P. de Cazes, Henry Delagrave, F. Langelier, A. Goblet, J. B. Provost, N. Lavoie, C. Bergevin, Dr L. Larue, W. Larue, N. P. et L. Gosselin, passeront l'été à St-Laurent de l'Orléans.

On attend aujourd'hui ou demain les calets du Mont-St-Louis de Montréal en uniforme.

M. Cinq-Mars, rédacteur au journal "Le Monde", vient d'être transféré à Québec pour représenter le même journal, ainsi que le Montréal Daily Herald.

M. A. Belleau, proposé à la fumigation des vapeurs transatlantiques qui a été victime de l'accident que nous avons raconté l'autre jour, est beaucoup mieux. Il a repris son ouvrage hier.

Testament

Dans son testament, feu M. D. McCarthy, de Sorel, a fait les dons suivants : Hôpital Général de Montréal, \$2,000 ; Hôpital Notre-Dame, \$3,000 ; Orphelinat St-Patrice, \$2,500 ; Asile Ste-Brigitte, \$2,500 ; Institut des sœurs muettes, \$1,500 ; Petites sœurs des Pauvres, \$1,000 ; Hôpital Général de Sorel, \$5,000 ; Eglise catholique de Sorel, \$2,000 ; Eglise St-Joseph de Sorel, \$1,000 ; veuves et orphelins de Sorel, \$1,000.

Bagarre

Une bagarre disgracieuse a eu lieu hier après-midi sur la rue St-Jean entre deux jeunes gens qui étaient, paraît-il, sous l'influence de la boisson.

AVIS

Reduction spéciale ce soir et vendredi chez Veilleux & Langlais, marchands de chaussures no 189-193, rue St-Joseph vis-à-vis l'Eglise St-Roch.

Discrétion

Ce matin, une pauvre femme passant sur la rue Dalhousie, a été victime des quolibets de quelques charroisiers. La police ne devrait point permettre ces scènes disgracieuses.

Cour de police

Deux frères du nom de Paradis, de Ste-Jeanne de Neuville, sont venus régler un différend en cour de police, hier matin. L'un d'eux, Edouard, a été condamné à \$2 et les frais ou 15 jours de prison.

Le comité de santé

Les contrats pour les améliorations à l'hôpital civique et l'appareil de désinfection, ont été accordés à MM. W. J. Peters et Jos Bussière.

Nouvelle mine

On vient de découvrir dans les montagnes de Wolfestown une nouvelle mine de fer chromique d'une grande richesse. M. Blanchard a déjà commencé à en faire l'exploitation.

Omission

Dans la liste des candidats aspirant à la pratique du droit que nous avons publiée hier, le nom de M. Jules Richard de Wotton a été omis.

A l'hôpital

Mme Charbonneau de la rue Champlain a été trouvée sans connaissance chez elle par une petite fille du voisinage, hier matin. Le médecin mandé en toute hâte a ordonné le transfert de la malade à l'Hôtel-Dieu.

Une autre femme de la rue Artillerie a été transportée aussi à l'Hôtel-Dieu, pour maladie.

Les Quarante-Heures

Les Quarante-Heures auront lieu à Lourdes de Ste-Sauveur, le 16, à St-Isidore, le 18, à Saint-Ubalde, le 20 ; à Sainte-Perpétue, le 21.

St-Antoine de Padoue

La plus belle relique de ce grand saint qu'il y ait au Canada est exposée à la chapelle du Séminaire et le sera jusqu'à la fin du mois.

Changement de tracé

Nous apprenons que la Cie du chemin de fer Drummond a décidé de changer son tracé en passant par la paroisse de St-Eduard au lieu de St-Florent, dans le comté de Lotbinière.

Œuvre du Patronage

Tous les amis de l'Œuvre du Patronage sont respectueusement invités à assister à la bénédiction de la première pierre de la chapelle de l'Œuvre.

La cérémonie aura lieu avec les concours de l'Union musicale, le dimanche 16 juin, à 4 h. P. M.

Le nombre des amis et bienfaiteurs du Patronage étant considérable, il ne sera adressé aucune invitation personnelle, toutes les personnes qui se présenteront seront les bienvenues.

E. LASFARGES, Supérieur.

Nouvelle religieuse

Le rév. N. O. H. Dorion, chapelain à la Grosse-Île (Quarantaine), depuis deux ans est maintenant curé d'Orwell, état de Vermont.

Acquitté

M. Lemieux de St-Lambert qui était accusé d'avoir falsifié les procès verbaux du conseil municipal dont il était le secrétaire, a été acquitté ce matin. On n'a rien prouvé contre lui.

Voies 30 pièces

Seresuckers 25 pièces

ETOFFES A COSTUMES 50 pièces

CHAPEAUX - - -

GRATIS - - - -

WM MICHAUD

183, Rue St-Joseph, VIS-A-VIS L'EGLISE

11 mai 1895—lan2(pas).

Soies

Nouvelles !

Nouvelles Soies très riches pour Soirées.

Nouvelles Soies Chinées pour Gilets.

Nouvelles Soies Bengales, Surah, Pongees, etc.

Etoffes a Robes !

Les dernières nouveautés

EN

Etoffes a Robes DE FANTAISIE.

Etoffes a Robes

40 pouces de large, 25, 35, 45 et plus.

GANTS DE KID !

GANTS DE KID "FLORENCE" NOUVEAUX "GANTS DE SUÈDE" 6, 10, 12, 18 et 20 boutons.

AVIS.—Un grand lot (JOB) de Gants de Kid "Alexandre" à 35c la paire.

GLOVER, FRY & Co

Téléphone 755.

BEHAN Bros.

NOS IMPORTATIONS

D'INDIENNES DE SATINES DE LAWS.

Ayant donné cette saison une satisfaction générale, nous en continuons la vente cette semaine à de GRANDES REDUCTIONS.

De grandes nouveautés dans les Robes à Robes à très bas prix.

Nous attirons une attention spéciale sur nos draps, nos Serges et nos Tweeds, et la qualité ne peut être surpassée.

Nous donnons cette semaine 15 c de réduction sur tous nos IMPERMEABLES.

N'oubliez pas VENDREDI REDUCTIONS.

BEHAN BROS.

LA CAISSE D'ECONOMIE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

Québec, 30 Avril 1895.

Le 2e après le PREMIER JOUR prochain, la Caisse d'Economie paiera à son Bureau, Haute-Ville.

Un Dividende de Cinq par Cent

sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 MAI prochain.

L'Assemblée annuelle des Actionnaires aura lieu dans la Salle de la Caisse d'Economie, Haute-Ville, LUNDI, le DIX-SEPT JUIIN prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE P. M.

Par ordre, L. C. MARCOUX, Secrétaire-Trésorier

7 mai 1895.

PECHE

Saumon et à la Truite

Sur les rivières le long de la Rive Nord.

Les amateurs de sport qui prennent le vapeur Otter, les 8 ou 22 juin, 6 ou 20 juillet, peuvent jouir de la pêche à la mouche à un prix convenu par perche, y compris le passage et les repas, aller et retour.

Pour les détails, s'adresser A. FRASER & Co.

38, rue St-Pierre.

4 juin 1895.

HUILLE

FOIE DE MORUE DE WAMPOLE

68c bot.

Emulsion du Dr HILL

A l'Huile de Foie de Morue 35c bot.

EPONGES DE 5c A 55.

NOS PRIX SONT PLUS BAS que ceux annoncés dans les catalogues qui circulent dans le public.